



**Syndicat National des Professeurs d'Anesthésie
Réanimation Collégiale des Enseignants**



CP 30.04.2013

**Formation à la réanimation: L'Anesthésie-Réanimation plaide pour l'attractivité
et le professionnalisme de sa filière**

La représentation nationale des anesthésistes-réanimateurs de France (CNU, Collégiale des Enseignants, Société Française d'Anesthésie Réanimation, Collège Français d'Anesthésie Réanimation, Syndicat National des Praticiens Hospitaliers en Anesthésie-réanimation, Syndicat des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs Non-Universitaires, Syndicat National des Anesthésistes-Réanimateurs de France) **s'alarme d'un projet de création d'une filière distincte de formation à la Réanimation par un DES et plaide en faveur de la filière commune et unique du DES d'Anesthésie-Réanimation.**

Le caractère intégré du métier d'Anesthésiste-Réanimateur garantit la qualité de la filière des soins péri-opératoires et le fonctionnement des services publics et privés. De plus, **près de la moitié des médecins exerçant dans les services de réanimation non chirurgicale sont des anesthésistes-réanimateurs.** Ils assurent le renouvellement des réanimateurs au sein des services, un effectif suffisant pour les tableaux de permanence de soins et le « décloisonnement » des équipes.

Les internes du DES d'anesthésie-réanimation représentent la majorité des internes actuellement formés dans les services de réanimation non chirurgicale. Cela participe à l'attractivité du métier d'anesthésiste-réanimateur pour les médecins en formation et permet aujourd'hui de surmonter la crise démographique que notre Discipline a affrontée.

Il est donc cohérent de renforcer la formation des futurs réanimateurs dans le cadre du DES d'Anesthésie-Réanimation, filière qui fait la preuve de sa capacité d'anticipation des évolutions démographiques et qui fournit le principal contingent de médecins réanimateurs exerçant dans les services de réanimation non chirurgicale. **A l'horizon 2017, cette filière aura formé un nombre de réanimateurs couvrant largement les besoins estimés.**

La France est en cohérence avec les orientations européennes et les 19 autres pays qui ouvrent à la réanimation par l'Anesthésie-Réanimation. Actuellement, seuls trois des 27 pays de l'Union considèrent la réanimation comme une spécialité médicale distincte.

Le rôle formateur des services de réanimation médicale des CHU est incontestable. Son caractère complémentaire dans le cadre de la formation initiale de divers DES (Anesthésie-Réanimation, Cardiologie, Néphrologie, Pneumologie, Médecine Interne notamment) nous semble justifier **le maintien d'un diplôme complémentaire (DESC).**

En conséquence, **la représentation nationale de l'Anesthésie-Réanimation veut s'engager, avec les pouvoirs publics, dans une démarche constructive indispensable au fonctionnement pérenne et sécuritaire des blocs et des réanimations de l'ensemble des établissements de soins publics et privés.**

Contact Presse :

Pr Benoît Vallet – 06 08 54 89 88